



**Commission de la coopération
transfrontalière et décentralisée**

2112 - Promotion de la coopération européenne

Coopération européenne - Attribution de subventions

Rapport n° CP/2014/222

Service gestionnaire :

Service relations internationales - Cellule affaires européennes

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre pour approbation à la commission permanente l'attribution de trois subventions au titre de la coopération européenne.

I. Tournée aux Pays-Bas de l'Orchestre universitaire de Strasbourg

Créé en 1961, l'Orchestre Universitaire de Strasbourg (OUS) est aujourd'hui une formation symphonique composée de 75 musiciens. Il compte 90 membres, dont 80 bénévoles. L'Orchestre assure une dizaine de concerts chaque saison.

A l'image de Strasbourg, l'OUS souhaite être impliqué dans la vie européenne. Il s'investit depuis sa création dans l'échange et la production culturelle à l'échelle européenne.

L'échange avec les Pays-Bas a débuté à Strasbourg avec deux orchestres universitaires néerlandais qui se sont déplacés à Strasbourg : L'Universiteitsorkest Maastricht et l'orchestre universitaire d'Utrecht. Suite à la venue de ces orchestres, l'OUS a souhaité continuer ce travail musical avec eux en se déplaçant pour une tournée aux Pays-Bas.

La tournée aura lieu, du 20 au 29 juin 2014, dans les villes de Maastricht, Rotterdam, et Utrecht. Il y aura trois concerts au total. A chaque concert, un des morceaux sera joué en commun par les deux orchestres. Une trentaine de musiciens participeront pour les 9 jours et une vingtaine de musiciens en plus pour le week-end.

Le budget prévisionnel global du projet s'élève à 15.815 €. L'association a sollicité une aide financière du Département à hauteur de 3.000 €.

La commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 mars 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 3.000 €.

II. 3^{ème} itinéraire européen de l'association « Unir l'Europe »

L'association Unir l'Europe, dont le siège se situe à Strasbourg, a été créée en 2011 afin de sensibiliser à la construction européenne et au développement de la démocratie. Elle est actuellement présidée par M. Jacques Schmitt.

L'objectif de l'association est d'établir des itinéraires entre des villes, régions, universités d'une durée moyenne de un mois pour sensibiliser les citoyens européens à leur appartenance commune à l'Europe. L'association souhaite monter un itinéraire par an pour un total de 7 itinéraires thématiques à travers l'Union européenne (Humanisme, Peuples, Idéal, Démocratie, Constitution, Fédération, Progrès).

Cette année, pour la première fois, un « forum eurocitoyen » aura lieu les 8, 9, 10 et 11 mai 2014 avec la participation du Luxembourg, de la Belgique et de l'Allemagne. Il vise à lancer un débat citoyen avant les élections européennes.

Le forum sera suivi du 3^{ème} itinéraire européen sur le thème « Le modèle social européen ». Le parcours concernera toute l'Europe du Nord, avec un départ à la Haye et une

arrivée à Strasbourg. L'itinéraire passera par les villes suivantes : Amsterdam, Hambourg, Copenhague, Malmö, Stockholm, Helsinki, Tallin, Riga, Vilnius, Gdansk, Berlin et Weimar.

Les manifestations prévues dans les villes d'étape sont:

- Forum citoyen interactif : présence sur les places et lieux symboliques ;
- Rencontres avec les associations européennes, les universités et représentants des villes traversées.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 27.000 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 2.500 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 mars 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 1.500 €.

III. Projet en Roumanie de l'association Espérance

L'association Espérance, dont le siège se situe à Woerth, a été créée en 2001, afin de promouvoir l'expression et le témoignage chrétien dans les domaines sociaux, humanitaires et diaconaux. Elle est actuellement présidée par M. Henri Nippert.

Le projet consiste à agrandir un centre de vacances à Brodina, au nord de la Roumanie, du 25 avril au 4 mai 2014. Le centre est utilisé tous les ans durant les mois d'été pour accueillir entre 20 et 40 enfants démunis qui ne peuvent pas partir en vacances.

Le projet se fera en 2 parties :

- Transport du matériel par camion, depuis l'Alsace,
- Aide à la reconstruction sur place (agrandissement et mise aux normes) et à la réalisation des travaux (sanitaires, carrelage, isolation, menuiserie, électricité etc.) par 25 bénévoles.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 34.830 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 1.500 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 mars 2014, s'est prononcée en faveur d'un soutien à hauteur de 1.500 €.

IV. Projet « Jumelage sans frontières » de l'association Ludilangues

Ludilangues est une association dont le but est de démocratiser l'accès aux langues étrangères. L'association propose des méthodes, des animations, des formations et des séjours linguistiques pour les petits et les plus grands. L'association est présente en Alsace, Rhône Alpes et à Berlin.

Ludilangues propose, dans le cadre de son projet « Jumelage sans frontières », à un réseau d'acteurs de l'éducation non formelle d'apprendre à développer leurs actions au niveau international. Lancée en Rhône Alpes au départ, l'association souhaite ouvrir ce projet aux communes alsaciennes. Ludilangues offrira à ce réseau la possibilité de participer à un échange international de jeunes sur le thème de l'écocitoyenneté à Poisy, dans la région Rhône-Alpes, du 6 au 26 juillet 2014.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 64.524 €.

L'association a sollicité une aide financière du Département de 5.000 €.

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 mars 2014, a émis un avis défavorable à l'attribution d'une subvention à l'association Ludilangues, au regard notamment de l'intérêt local insuffisamment marqué du projet.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17598	65-6574-041	30 000,00 €	30 000,00 €	6 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer trois subventions d'un montant total de 6 000 €, conformément au tableau annexé, soit une subvention à l'Orchestre universitaire de Strasbourg pour sa tournée aux Pays Bas, d'un montant de 3 000 €, une subvention à l'association Unir l'Europe pour son 3ème itinéraire européen, d'un montant de 1 500 €, et une subvention à l'association Espérance pour son projet en Roumanie, d'un montant de 1 500 €.

Les subventions aux associations Unir l'Europe et Espérance seront versées en une fois sur présentation du budget final détaillé du projet (au prorata de la réalisation effective des dépenses).

La subvention à l'Orchestre universitaire de Strasbourg sera versée en deux fois :

- un premier versement sur présentation d'un état des dépenses intermédiaires certifié exact,*
- le solde au prorata de la réalisation effective des dépenses, sur présentation du compte rendu relatif au projet et du budget final détaillé du projet.*

Strasbourg, le 25/03/14

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL